

## *Ecole Nuyens*

**Conseil Municipal du 25 mai 2009**

**Question écrite d'Emmanuelle Ajon**

**Concernant la sécurité des élèves face aux malfaçons de l'école Nuyens**

Monsieur le Maire,

Depuis la livraison de l'école Nuyens les parents d'élève et le corps enseignant expriment de vives inquiétudes sur la sécurité du bâtiment. Lors de chaque conseil d'école les points litigieux des suites de chantier sont soulevés auprès de votre Maire-Adjointe mais force est de constater que cela n'a pas de conséquences positives sur la prise en compte de ce problème.

Les portes, fenêtres et structures métalliques n'ont vraisemblablement pas été posées dans la règle de l'art. La semaine dernière encore, un incident qui aurait pu être d'une extrême gravité, c'est produit. En effet, une porte métallique de 3, 50 mètres de hauteur des sanitaires de l'école s'est décrochée. Je vous rappelle que d'autres incidents de cet ordre sont déjà arrivés, dont la chute d'une imposte vitrée de grande taille. Heureusement, cette fois encore aucun blessé n'a été à déplorer.

Cependant, nous ne pouvons que nous demander s'il faut qu'un accident survienne pour que vous preniez les mesures nécessaires afin de permettre aux enfants de ce quartier de vivre leur scolarité dans des normes de sécurité normales. La non prise en compte des risques encourus par les élèves et les adultes fréquentant quotidiennement cette école est inacceptable.

Je vous demande donc, monsieur le Maire, si vous avez l'intention de mettre en œuvre tous les travaux nécessaires pour la mise en sécurité de cette école dans les plus brefs délais. Plus globalement, ne pensez-vous pas qu'une expertise générale de ce bâtiment est nécessaire avant que d'autres désordres n'interviennent ?

**Emmanuelle AJON  
Conseillère Municipale**

